

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Denis FOURNIER

Les monuments préhistoriques de
la région de St-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1936, tome 35, p. 40-47

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Les Monuments préhistoriques de la région de St-Maurice

Lorsque nous entendons parler de *menhirs*, de *dolmens*, de *cromlechs*, notre pensée se transporte bien loin de notre pays. Instinctivement nous évoquons certaine région du Morbihan, qui, pour la plupart d'entre nous, ne nous est connue que par des vues — reproductions photographiques ou autres — représentant des alignements de menhirs, ou pierres debout.

Jusqu'au début de ce siècle, ces souvenirs du passé étaient faussement qualifiés de monuments celtiques ou druidiques, mais en réalité leur établissement n'a rien de commun avec le druidisme, pas plus qu'avec les Celtes. En effet, à l'époque où les Celtes sont mentionnés pour la première fois dans l'histoire, l'humanité était déjà vieille, et c'est à des populations dont le nom nous est demeuré inconnu, que nous devons attribuer la création des monuments en pierres brutes qui nous occupent. Leur antiquité est donc plus haute — de quinze siècles peut-être — que l'on ne se le figurait au siècle dernier. C'est un titre de plus pour les rendre vénérables et précieux à nos yeux, car les créateurs de ces œuvres ont contribué par leur travail à améliorer l'état de la Société.

Mais cependant il est vrai que si ces monuments ne sont pas d'origine celtique, ils sont naturellement devenus celtiques par leur prise de possession par les Celtes, tout comme la maison Müller acquise par M. Durand devient la maison Durand. En hommes pratiques et avisés, les Celtes, puis les Druides, tirèrent parti de ces œuvres — dont le prestige, auprès de la population, était grand — dans l'exercice de leur religion et de leurs fonctions publiques.

C'est donc au pied de ces monuments que les druides prononçaient les arrêts de la justice divine : c'est là qu'ils faisaient exécuter les coupables. Ces monuments servaient de tribune aux druides et à leurs prédécesseurs, lorsqu'ils s'adressaient à la population, ou qu'ils chantaient la gloire nationale. C'est là aussi que les druides prédisaient

l'avenir, discutaient les questions économiques, bien rudimentaires à cette époque, célébraient les fêtes, imploraient la protection des dieux, puis, plus tard, d'un Etre suprême.

C'est au IV^e siècle avant notre ère que les Celtes ont atteint le maximum de leur puissance. Aucun peuple ne possédait un empire aussi étendu que le leur. La Péninsule Ibérique, la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, la Prusse, l'Allemagne, l'Autriche, la Bohême, l'Helvétie, entre autres, étaient sous leur domination.

Ce n'était pas une vaste région où régnait une seule race, car leur empire manquait non seulement d'homogénéité ethnique, mais encore d'unité politique. Les Helvètes ne constituaient qu'une peuplade de cet empire celtique. Ils possédaient des mœurs particulières qui différaient de celles des pays voisins. Par exemple, ils ne respectaient pas les divinités étrangères et, à l'occasion, ils ne craignaient pas de renverser les idoles de leurs prédécesseurs, ou des pays qu'ils envahissaient. « Eux seuls, disaient-ils avec orgueil, pouvaient s'attaquer aux peuples et aux dieux. »

Leur langage était dur comme leur genre de vie. Leurs expressions brèves et nettes. Bien souvent un signe correspondant à une de nos lettres, était l'équivalent d'un mot. C'est ce qui explique pourquoi certaines marques à bois du Valais possédaient un sens bien défini, sous la forme de signes très simples. Les Helvètes faisaient un usage fréquent de métaphores et d'hyperboles. Leur imagination vive et poétique devait donner à leurs paroles une animation exceptionnelle.

Ajoutons que la doctrine druidique n'était pas écrite. Les quelques milliers de vers dans lesquels elle était renfermée, se transmettaient verbalement, et il ne fallait pas moins, paraît-il, de quelque dix ans pour les apprendre par cœur. Cette doctrine enseignait que les hommes descendaient de *Dispater*, le dieu de la mort, et que le monde devait finir par l'eau et le feu. Le dogme de l'immortalité de l'âme était le signe le plus tangible de la supériorité de cette antique doctrine.

Nos monuments préhistoriques ont donc été les témoins de ces cultes anciens ; c'est sans doute la raison pour laquelle nos populations, traditionalistes par nature, les

désignent sous les noms divers de pierres des druides, des fées ou des elfes, du trésor, des épreuves, du martyr, du châ-timent ou de la fiancée, qui tous indiquent bien l'usage auquel ces pierres servaient. Après l'introduction du chris-tianisme, elles furent appelées pierres du mensonge, pier-res du diable. Pendant de longs siècles ce dernier était toujours représenté muni de sa fourche, instrument qui ressemble au gui par sa forme. Cette coutume devait avoir pour but de faire prendre en horreur la plante chère aux païens.

La cérémonie cultuelle de la cueillette du gui, est bien antérieure au druidisme. Cette scène est racontée par Pline. Elle n'est autre que la manifestation du culte des plantes qui se pratiquait un peu partout. Le gui était le symbole de la force et de la divinité. Il était honoré, mais non adoré. Cette plante symbolique se trouve rarement sur le chêne. Lorsque les Celtes découvraient cette rareté, c'était pour eux l'occasion de se réjouir en de grandes fêtes. Dans ces temps reculés, cette trouvaille ne devait pas être très rare dans la région du Bas-Valais. Le chêne devait bien sou-vent être l'essence dominante de nos forêts. Notre climat relativement humide favorisait la multiplication de cette plante parasite. De nos jours, nous la rencontrons vivant au détriment d'un vieux chêne qui surplombe le cône des Cases. Nul ne songe à honorer ce végétal, qui doit se demander en quoi il a démérité de l'estime des hommes et pourquoi nous le laissons mourir de sa belle mort, au lieu de le faire figurer, comme ses ancêtres, à la tête de céré-moniales processions se déroulant autour des pierres sa-crées, sous les pâles rayons de la lune. Mais en bon philo-sophe il se félicite sûrement du nouvel ordre de chose.

Je ne puis parler de ces antiques usages, sans me les figurer dans leurs cadres naturels, soit dans les environs de la pierre druidique de Vérossaz, ou du Cromlech de Sous-Vent.

A ce propos, ce n'est pas sans un sourire que je me remé-more mes pauvres années scolaires. Lors d'une leçon d'his-toire, il était question de nos ancêtres, les Celtes, et de leur religion druidique. Je me hasardai, bien timidement, à poser cette interrogation : « Comment peut-on en savoir quelque chose ? » Dans sa réponse, mon régent se basait

sur les vestiges de ce culte en Bretagne, et les déductions que les historiens en tirèrent.

Cette réponse était à peu près équivalente à la preuve, non moins baroque, qu'on nous donnait que les glaciers avaient recouvert notre pays du Valais, par la présence de marmites glaciaires à... Lucerne, alors que nous ne pouvons sortir en campagne dans notre région sans rencontrer des preuves infiniment plus probantes, telles que le moutonnement et la striation de nos roches, et nos nombreuses marmites glaciaires, plus intéressantes que celles de Lucerne. Ces réponses nous démontrent combien notre pays est peu connu dans ses richesses en vestiges du passé. Nous possédons des monuments à deux pas de chez nous et nous les ignorons, et nous nous référons à ceux que possèdent nos voisins pour apprendre leur existence et les souvenirs qu'ils contiennent.

Essayons de réparer cette lacune et apprenons à connaître ces vestiges d'antiques populations.

Le Lac de Luissel. — Dans son ouvrage « Monuments de l'Antiquité », M. Frédéric Troyon en donne une si bonne description, que je ne puis mieux faire que lui céder la place.

« Une découverte intéressante est celle du Luissel au sud de Bex. Entre la montagne et la route de St-Maurice, est un mont auquel on arrive depuis Bex à travers des forêts de châtaigniers. Après avoir atteint sur la hauteur une maison isolée, on découvre un vallon mystérieux, baigné autrefois par un petit lac, le lac du Luissel, dont il ne reste qu'un marécage. Un double cercle de chênes séculaires (aujourd'hui disparus) indique l'ancienne élévation des eaux. A la fin du siècle dernier (l'auteur écrit en 1868), le gouvernement de Berne voulant utiliser la tourbe de ce vallon, fit ouvrir du côté de Bex un canal de dessèchement. Ce fut dans ce travail qu'on trouva au bord du lac, à 6 pieds de profondeur, trois pointes de lance, un couteau et trois épées en bronze longues de 22 à 25 pouces, d'une parfaite conservation. L'une est restée à Lausanne, les deux autres ont été déposées dans le musée de Berne. Ce qui ajoute au prix de ces pièces, c'est la forme de la poignée dont le

pommeau est remplacé par deux embranchements qui s'enroulent en spirales ou volutes. » — « Un témoin oculaire de cette découverte m'a affirmé qu'on avait trouvé sur le même point des pièces de bois, des ossements et une certaine quantité de blé, enfouis dans la tourbe. »

En 1859, l'auteur que je viens de transcrire, tenta de nouvelles recherches, qui aboutirent à la découverte de nombreux vestiges tels que : pièces de bois percées, manches de cognée, pieux taillés grossièrement, etc., permettant de croire que des habitations lacustres existaient sur ce lac à l'époque celtique. A ce sujet il est à remarquer que toutes les habitations lacustres n'ont pas été construites sur pilotis, surtout les constructions destinées au culte, mais que souvent ce n'étaient que des radeaux flottants, composés de pièces de bois liées et entrelacées, radeaux sur lesquels le Génie des eaux était sensé habiter. Ils étaient recouverts des matériaux les plus hétéroclites, écorces, branches, glaise, etc., si bien qu'ils ne tardaient pas à être surmontés d'une couche de verdure, qui leur donnait l'aspect d'îles flottantes.

La tourbière qu'est devenu cet ancien lac, a de nouveau été exploitée vers 1920. Les visiteurs éventuels sont priés de ne pas confondre ces tranchées récentes avec leurs aînées de 1791 et 1859.

Le Cromlech de Sous-Vent. — Ce cromlech (prononcez : cromleck) est sans doute la perle de nos monuments préhistoriques. Il se trouve situé sur une terrasse de la colline du Scex, à quelque cent mètres de l'ancienne « Pension des Mûriers » à Sous-Vent et de la route cantonale. C'est une merveille en son genre. N'y allez pas chercher un chef-d'œuvre artistique, car vous seriez déçus. Quoique ancien temple de la Justice, trône du chef de la tribu et tribune de l'orateur sacré, l'aspect de ce vénérable sanctuaire est des plus modestes. Ce n'est qu'un ensemble de blocs bruts, vierges de tout travail humain, sauf, bien entendu, leur mise en place. Une grosse pierre de un à deux m³, peut-être tombée directement de la paroi rocheuse qui la domine, est entourée de grosses pierres rangées en double demi-cercle ; la pierre centrale est appelée la

« pierre du Juge ». Ce monument doit dater de 1500 ans avant notre ère. Il est difficile d'établir le volume de ces pierres, surtout de la principale. Depuis ces temps reculés, la couche de terre arable a augmenté sans cesse, enterrant ces vestiges de la première civilisation de notre pays. A peu de frais, ce monument pourrait être dégagé. La trouvaille d'objets d'une valeur scientifique, pourrait récompenser le zèle d'un chercheur dévoué, travaillant, par exemple, d'après les indications du Musée de Lausanne, ces lieux appartenant au Canton de Vaud.

Ce cromlech n'est pas de découverte récente, il a été signalé déjà par M. Donici, mais au mois de décembre 1935 j'ai été assez heureux pour découvrir à mon tour un mur d'enceinte entourant ces anciens lieux. Ce sont des murs cyclopéens qui rendent les monuments qui y sont renfermés doublement intéressants.

Les murs cyclopéens ne sont pas non plus des chefs-d'œuvre dans l'art de construire. Datant d'une époque où l'usage des marteaux et du mortier était inconnu, ce ne sont que des enrochements de pierres sèches. Celui qui nous occupe a été démoli sur la plus grande partie de son pourtour, pour servir de matériaux utiles à la construction des bâtiments de la région avoisinante, car nous pouvons nous rendre compte que des pierres ont été recherchées dans ces parages en constatant que le rocher a été miné à proximité de l'enceinte formée par ce mur cyclopéen.

En tenant surtout compte, pour nous guider, de la dénivellation du sol, cette enceinte de quelque deux mille m² de surface, forme un trapèze allongé, dont le rocher est le côté sud ; le côté levant est plus large que le côté opposé couchant. C'est le côté nord qui possède la plus grande longueur, et c'est dans cette dernière partie que demeurent évidents les vestiges du mur qui nous intéresse. Le cromlech occupe à peu près la partie médiane du côté sud.

D'après M. F. Troyon, ces murs cyclopéens s'appellent aussi *murs du diable* et ont servi souvent de retranchements militaires.

Ces lieux ne méritent-ils pas une étude sérieuse, tant au point de vue archéologique que préhistorique, car sans aucun doute, ce sont les monuments les plus antiques du

pays ? Dans cette étude, le terme de « monument » doit naturellement être pris dans un sens étendu, et non dans le sens qu'il possède dans le langage ordinaire. Il doit être pris un peu comme le synonyme de témoin ancien.

Abri sous roche. — Après avoir visité ces lieux, dirigeons nos pas du côté levant, en suivant la paroi rocheuse. A environ 100 mètres du cromlech, nous constaterons les traces de minage dans le rocher, dont nous venons de parler ; puis nous nous trouvons à environ 150 mètres du cromlech, sous une « barme ». Cette barme n'est autre qu'un « abri sous roche », autre monument préhistorique. MM. Réverdin et Cauxe y ont opéré, avec grand succès, une petite tranchée. Ils ont été assez heureux, en effet, pour y trouver quelques pointes de flèches en silex, des dents de chiens, dits « lacustres », des fibules et des poteries grossières.

Des travaux de recherches, plus importants, amèneraient sûrement de jolies trouvailles.

La Pierre Druidique de Vérossaz. — Par sa masse, c'est le plus imposant des monuments préhistoriques de la région, mais il est moins antique que ceux que je viens de décrire. Lorsque ce bloc erratique de gneiss, de près de trente m³, a été choisi pour être transformé en *némenh*, il a subi les épreuves du travail de l'homme. Ces épreuves ont dû lui être cruelles, car c'est par le feu que ses faces et ses escaliers ont été taillés. A cette époque, l'usage du fer n'était pas encore connu, seul le bronze servait à la fabrication d'outils, et ce métal n'est pas assez résistant pour attaquer la pierre, surtout une pierre aussi dure que le gneiss. Par contre, ce sont précisément ces pierres de roches éruptives qui se laissent le plus facilement façonner par une chaleur ardente à laquelle succède brusquement le froid provoqué par l'aspersion d'eau fraîche. Par ces opérations que les Celtes ou leurs prédécesseurs connaissaient mieux que nous, la pierre craquait et se rompait. En 1935, j'ai décrit aussi bien que je l'ai pu, cette industrie qui se pratiquait en de grandes cérémonies, dans les « Cahiers valaisans de Folklore ». Je n'y reviendrai pas.

Autres vestiges. — A part ces divers monuments qui ont pu résister aux injures du temps, il devrait en exister bien d'autres qui ont disparu à tout jamais, ou qui, espérons-le, seront découverts à l'avenir.

La région environnant la Grotte des Fées serait à étudier méticuleusement, car elle fut habitée sûrement bien avant notre ère.

L'on a trouvé, par exemple, lors de la première exploration de la Grotte, dans l'embranchement appelé « Grotte des Morts », une tête de mort — de là son nom — qui a été déterminée par le Musée de Zurich comme datant de deux mille ans.

C'était une tête de femme, qui était pétrifiée, et faisait corps avec la roche par une sédimentation calcaire.

Près de la grotte, mon ami Jacquemin et moi, avons découvert les vestiges d'un mur cyclopéen, et une faucille en fer, de l'époque de la Tène.

Ces découvertes et quelques autres non moins intéressantes, nous permettent de nous figurer combien de richesses préhistoriques ont été anéanties par l'ignorance des personnes qui les avaient découvertes et rejetées avec mépris. Que ces tristes antécédents nous servent de leçon pour l'avenir ! Qu'en toutes occasions, ils nous incitent à faire connaître autour de nous la valeur de ces objets qui enrichissent les trésors légués par les hommes du temps passé, trésors qui, après tout, font partie de notre patrimoine national.

St-Maurice, février 1936.

Denis FOURNIER.